

Près de 15 000 postes de conducteur d'autocar arrivent sur le marché de l'emploi cette année. Une nouvelle opportunité d'emploi dans le secteur du transport routier en France très accessible. En effet, si vous avez plus de 21 ans, il vous suffira de 140 heures de formation et l'obtention du permis transports en commun D pour accéder à ce poste. Pour les plus de 18 ans, vous aurez besoin de 280 heures de formation.

Une multitude de débouchés

Différents métiers sont donc possibles :

- **conducteur scolaire** : desserte de collèges, lycées ou sorties scolaires ;
- **conducteur interurbain de lignes régulières** : desserte quotidienne de lignes périurbaines ou rurales ;
- ou encore **conducteur de tourisme** : accompagnement en voyage de clubs sportifs, associations, voyages et séjours organisés en France ou à l'étranger.

95% des conducteurs/conductrices de cars sont en CDI. Il est aussi possible d'exercer en CDD, voire en extra.

Comment postuler ?

Homme ou femme, avec ou sans diplôme, attiré-e par les métiers de conduite ? Alors le métier de conducteur d'autocar est fait pour vous. Vous pouvez financer votre formation entièrement avec votre CPF, Pôle Emploi, la Région ou encore votre future entreprise. [Vous trouverez toutes les formations habilitées ici.](#)

Si vous êtes plutôt intéressé-e par le métier de chauffeur poids lourd, [découvrez les informations liées ici.](#)

[Pour être accompagné-e dans vos démarches ou bien votre projet professionnel, n'hésitez donc pas à nous contacter.](#)